

Bien choisir son appareil électroménager

Nos appareils électroménagers, en particulier nos appareils de froid (réfrigérateur et congélateur), contribue grandement à notre consommation d'électricité à la maison. Aussi, il est impératif de choisir un appareil économe en énergie afin de limiter l'impact de son utilisation sur notre facture d'électricité.

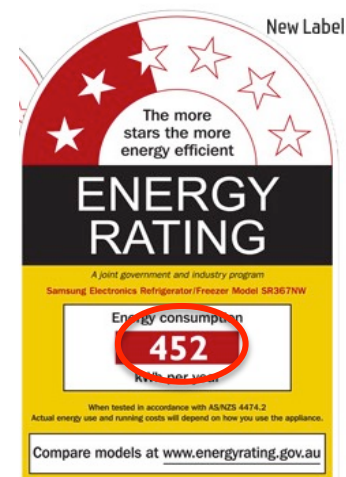
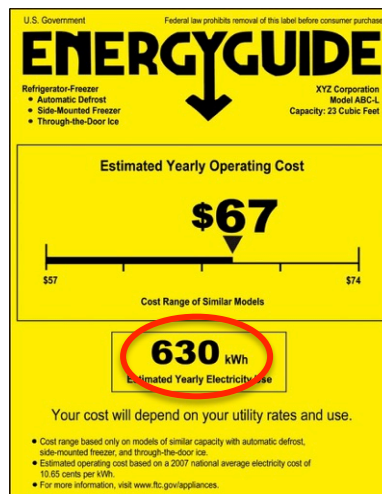
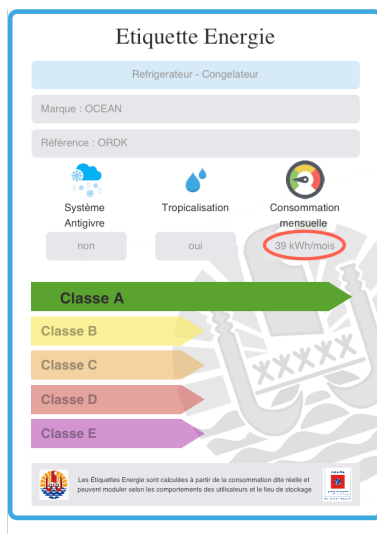
Zoom sur : l'étiquette énergie

L'étiquette énergie est une petite fiche qui informe le consommateur sur les caractéristiques d'un produit, notamment ses performances énergétiques.

Elle permet :

- de comparer la consommation électrique d'appareils équivalents ;
- d'identifier l'efficacité énergétique d'un produit ;
- et donc de choisir l'équipement le plus performant et le moins consommateur afin de maîtriser sa facture d'électricité.

L'étiquette européenne (à droite) est celle qu'on retrouve le plus mais il en existe d'autre en Polynésie :



Zoom sur : la consommation d'énergie

Toutes les étiquettes énergie affiche une information cruciale pour le consommateur : la consommation d'énergie électrique, exprimée en kWh/an (parfois en kWh/mois).

Plus un appareil consomme d'énergie, plus la facture d'électricité due à son utilisation sera élevée.

$$\text{Consommation de l'appareil (kWh/an)} \times \text{Coût moyen de l'électricité } (\approx 35 \text{ XPF/kWh}^*) \\ = \text{Coût moyen d'utilisation de l'appareil par an}$$

* Tarif moyen en basse tension

Bien choisir à l'achat : exemple de comparatif (coût global)

Appareil	Réfrigérateur combiné de 200 L	
Classe énergétique	A+	C
Prix d'achat	40 000 F	27 000 F
Consommation annuelle	212 kWh	400 kWh
Coût d'utilisation annuel *	7 420 F	14 000 F

* Sur la base d'un tarif moyen en basse tension de 35 XPF/kWh

En achetant le réfrigérateur de classe A+ plutôt que de classe C :

Surcoût à l'achat : 13 000 F Économies par an : 6 580 F

Mon investissement est amorti en **2 ans**. $(13\ 000/6\ 580 = 2)$

Sur 10 ans, j'économise **52 800 F**. $(6\ 580 \times 10 - 13\ 000 = 52\ 800)$

Zoom sur : la fin de vie de votre appareil

Voici les deux **seules** options qui s'offrent à vous si votre **appareil électroménager ne fonctionne plus** :

- 1) Contacter le fournisseur pour vérifier si l'appareil peut être **réparé**.
- 2) Si ce n'est pas le cas, renseignez-vous auprès de **votre commune** pour connaître les **horaires et tarifs de collecte** des encombrants.

**Vous hésitez entre 2 appareils électroménagers équivalents ?
Achetez malin en comparant leur consommation énergétique et
faites le choix du moins consommateur !**